

Mercredi Mars 2024

(Établir une fiche d'inscription par enfant)

Je soussigné(e) : _____ titulaire de l'autorité parentale.

Demeurant à : _____

Désire inscrire mon fils, ma fille _____

Date de naissance _____

Cocher impérativement la structure

Aunay O Auneau O Béville O Le Gué de Longroi O Châtenay O

Cocher les jours réservés

Mercredi 13 Mars	
Mercredi 20 Mars	
Mercredi 27 Mars	

Date limite d'inscription
25 Février 2024
Sous réserve de places
disponibles

Pour les enfants ayant un PAI alimentaire nécessitant un panier repas, merci de cocher la case
(PAI à fournir si pas en notre possession)

☐

Inscription hors délai (8 jours avant le jour J) tarif de base + 20 % (compris entre 8.57 € et 20.99€)

- Famille résidant au sein de la CCPEIDF et Umpeau (Tarif avec repas) :
= tarif de base (compris entre 7.14 € et 17.49 €) x journée(s) = €
- Familles dont les 2 parents résident hors de la CCPEIDF (Tarif avec repas) :
= tarif unique 24.49 € x journée(s) = €

Si panier repas pour PAI alimentaire réduction de 3.90€/journée = -3,90€ x ...journée(s) = -€
TOTAL (montant à régler) =€

Le Tarif de base est calculé en fonction de votre revenu N-2 et votre taux d'effort (basé sur la composition de votre famille)
Si besoin, vous rapprocher du secrétariat : secretariat3@pep28.asso.fr - 02 37 31 29 35

L'inscription implique l'acceptation pleine et entière du règlement de fonctionnement de la structure, téléchargeable
sur le site des PEP28 : www.lespep28.org. (en cas d'absence pour maladie, présentation d'un certificat médical à remettre
sous 8 jours).

Afin de valider l'inscription, cette fiche est à remettre au responsable de l'accueil de loisirs le plus rapidement possible
accompagnée obligatoirement du règlement qui sera encaissé la première semaine de chaque période sauf demande
contraire de votre part

Je règle en : (indiquer le montant)

☐ Chèque : _____ n° du/des chèque(s) _____

☐ CESU 2024 / ANCV : _____ ☐ Espèces : _____

☐ CB (à notre secrétariat situé au 2 Allée de la Communauté à AUNEAU-BSS)

Date + signature obligatoire des titulaires de l'autorité parentale :

Mercredi Avril 2024

(Établir une fiche d'inscription par enfant)

Je soussigné(e) : _____ titulaire de l'autorité parentale.

Demeurant à : _____

Désire inscrire mon fils, ma fille _____

Date de naissance _____

Cocher impérativement la structure

Aunay O Auneau O Béville O Le Gué de Longroi O Châtenay O

Cocher les jours réservés

Mercredi 03 Avril	
Mercredi 10 Avril	
Mercredi 17 Avril	

Date limite d'inscription
25 Février 2024
Sous réserve de places
disponibles

Pour les enfants ayant un PAI alimentaire nécessitant un panier repas, merci de cocher la case
(PAI à fournir si pas en notre possession)

☐

Inscription hors délai (8 jours avant le jour J) tarif de base + 20 % (compris entre 8.57 € et 20.99€)

- Famille résidant au sein de la CCPEIDF et Umpeau (Tarif avec repas) :
= tarif de base (compris entre 7.14 € et 17.49 €) x journée(s) = €
- Familles dont les 2 parents résident hors de la CCPEIDF (Tarif avec repas) :
= tarif unique 24.49 € x journée(s) = €

Si panier repas pour PAI alimentaire réduction de 3.90€/journée = -3,90€ x ...journée(s) = -€
TOTAL (montant à régler) =€

Le Tarif de base est calculé en fonction de votre revenu N-2 et votre taux d'effort (basé sur la composition de votre famille)
Si besoin, vous rapprocher du secrétariat : secretariat3@pep28.asso.fr - 02 37 31 29 35

L'inscription implique l'acceptation pleine et entière du règlement de fonctionnement de la structure, téléchargeable
sur le site des PEP28 : www.lespep28.org. (en cas d'absence pour maladie, présentation d'un certificat médical à remettre
sous 8 jours).

Afin de valider l'inscription, cette fiche est à remettre au responsable de l'accueil de loisirs le plus rapidement possible
accompagnée obligatoirement du règlement qui sera encaissé la première semaine de chaque période sauf demande
contraire de votre part.

Je règle en : (indiquer le montant)

☐ Chèque : _____ n° du/des chèque(s) _____

☐ CESU 2024 / ANCV : _____ ☐ Espèces : _____

☐ CB (à notre secrétariat situé au 2 Allée de la Communauté à AUNEAU-BSS)

Date + signature obligatoire des titulaires de l'autorité parentale :